



LE MEILLEUR DES ECRINS EN RAQUETTE

Du 08/02/21 au 12/02/21

Séjours montagne

Envie de partir sur des itinéraires " fait maison" ? Alors, vous pouvez faire confiance à Pierre, l'accompagnateur du coin, qui vous a concocté le meilleur des itinéraires en raquette du Pays des Ecrins. N'oubliez pas vos jumelles, il n'est pas rare d'observer des chamois, des rapaces, l'hermine ou bien encore le loup. Ce dernier s'est installé dans nos vallées depuis déjà une dizaine d'années et si vous ne le voyez pas, vous verrez ses empreintes... Avec des étapes bien construites, le ciel bleu des Hautes-Alpes et un guide qui saura vous faire prendre de la hauteur, votre découverte de la montagne hivernale sera inoubliable.

- Niveau : Niveau Confirmé
- Massif : Ecrins
- 5 jours
- 5 - 8 personnes (reste places)
- Tarifs : à partir de 480,00 €

Déroulement du séjour

JOUR 1 : LE COL D'ANON

Nous montons sur les adrets de Freissinières parsemés de hameaux aux cheminées encore fumantes. L'arrivée au col est ici toujours émouvante tant le lieu est voluptueux et empli de sérénité. D'ailleurs l'aigle royal aime à le survoler. En bonne forme ? Continuons jusqu'au Mamelon de la Séa !

Nuit en gîte à Freissinières.

Dénivelé positif : environ 500 m.

JOUR 2 : LE VALLON DE TRAMOUILLON

Dans un vallon sauvage, nous remontons un torrent étouffé par la neige. Nous entrons dans une forêt mystérieuse hantée par les chants des chouettes boréales et où la martre chasse l'écureuil.

Nuit en gîte à Freissinières.

Dénivelé positif : environ 500 m.

JOUR 3 : PLATEAU DE POUSTERLE / LES TÊTES

De l'autre côté de la montagne, la force des glaciers adoucit le relief, arrondit les angles. Les grands arbres du mélèze oscillent à la moindre brise et se débarrassent de la neige qui les recouvre. Elle tombe dans une poudre fine chahutée par le vent, bat le visage et entre dans tous les interstices, y compris dans le cou ! Le sommet nous offre un panorama exceptionnel sur la vallée de la Durance.

Nuit en gîte à Freissinières.

ROC ÉCRINS - 6 rue du Chlorate - Zone Les Sablonnières - 05 120 L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE - .

Tél : 04 84 13 14 08 <https://www.roc-ecrins.com> roc.ecrins@gmail.com

ROC ÉCRINS ORGANISATION - Eurl au capital de 8 000€ - Garantie financière : Groupama Assurance-Crédit-contrat n°4000718199/0 - Immatriculation ATOUT FRANCE : IM005230003 - R.C.P : HISCOX contrat n°HA RCP0399794 - Code APE 7912Z - RCS de GAP SIRET : 979 424 918 00014 - N°TVA intracommunautaire : FR42 979 424 918

JOUR 4 : DORMILLOUSE ET VALLON DE CHICHIN

S'il est un village bien singulier au cœur du parc national des Écrins, nous l'appellerons Dormillouse ! Il n'est accessible, été comme hiver, qu'à pied. Au fin fond d'une vallée longue et étroite, froide et humide, soudain le paysage s'ouvre sur une île au-dessus de l'hiver. Enfonçons-nous dans le vallon de Chichin creusé par les puissants glaciers, sculptant les falaises d'où se jettent les torrents en cascades parfois figées par la glace, et que surplombent de multiples sommets de plus de 3000 m.

Nuit au gîte à Dormillouse.

Dénivelé positif : 630 m. Dénivelé négatif : 250 m.

JOUR 5 : CABANE PALLUEL ET ENVIRONS

Après la chaleur d'un confortable refuge, en route pour un vallon oublié de l'hiver. Au sortir de la forêt, l'ambiance des hauts sommets fascine et nous cheminons jusqu'au promontoire face au spectacle : profonds cirques glaciaires emmurés, verticales falaises aux parois infinies et glacées, lacs gelés cachés sous l'épais manteau blanc de l'hiver, paysages lointains saignés de vallées interminables et hérissés de chaînes montagneuses aux noms prestigieux tel que Écrins, Queyras et Viso !

Dénivelé positif : de 525 à 775 m. (suivant condition de neige)

Séparation le vendredi en fin de journée en gare de l'Argentière les Ecrins.

NB : Le programme est donné à titre indicatif. L'accompagnateur reste seul juge du programme qu'il peut modifier à tout instant, pour des raisons de sécurité ou en fonction des conditions météorologiques, nivologique ou bien encore par rapport au niveau physique et technique des randonneurs.

Un pied devant l'autre...mais pas que !

Ce séjour est ouvert à toute personne prenant plaisir à randonner en raquette à neige en montagne et ayant envie de s'évader en dehors des grands itinéraires, de découvrir des milieux variés et de vastes panoramas ainsi que d'enrichir ses connaissances naturalistes du milieu montagnard.

Nombre de participants

8 participants maximum. **Ce séjour est soumis à un nombre minimal de 5 participants**, vous serez avisés au plus tard 7 jours avant le départ en cas d'annulation. Dans la mesure du possible une solution de remplacement vous sera proposée.

Matériel à prévoir

La tête

- lunettes de soleil protection classe 4
- un bonnet chaud
- une casquette

- crème solaire « écran total »
- un stick à lèvres

Le corps

- un sac à dos montagne d'environ 35 litres
- des sous-vêtements chauds
- une polaire ou soft shell
- une veste chaude type gore tex protégeant contre la pluie, la neige et le froid
- un sac poubelle plastique dans lequel vous mettrez votre linge, il restera au sec si le sac à dos est mouillé. Le sac à dos rempli ne doit pas excéder 8 kg

Les mains

- deux paires de gants et de sous-gants et/ou de moufles

Les jambes

- un pantalon adapté à la marche en montagne, il doit être déperlant et coupe vent, pas trop chaud (type pantalon de course en montagne). Pas de salopette ni de pantalon de ski (mal adaptés à la marche et trop chauds). Mieux vaut un collant sous un pantalon plus léger

Les pieds

- des chaussures de randonnées adaptées à la marche en milieu hivernal. Elles doivent avoir une tige haute, être étanches dans la neige et suffisamment thermiques pour vous protéger du froid. Pas de chaussures type « après-ski »
- une paire de gêtres de bonne qualité et de bonnes chaussettes d'hiver

Divers

- draps de sac (sac à viande) pour la nuit
- une serviette de toilette
- des contenants pouvant vous assurer environ 1,5 l d'eau (! les sacs à pipette ne sont pas adaptés)
- vivres de courses (barres céréales, fruits secs...)
- petit couteau
- appareil photo
- petite pharmacie adaptée à vos besoins personnels, contenant aussi de l'élastoplaste et des pansements double peau pour d'éventuelles ampoules.

Cette liste n'est pas exhaustive et reste à compléter par vos soins.

Attention, ne vous chargez pas inutilement. Nous serons le soir, entre nous et autres randonneurs éventuels, inutile de vous mettre sur votre 31 le soir venu ! Vos habits de randonnée resteront de situation et votre trousse de toilette sera minimaliste. Tous les refuges sont équipés de couvertures, inutile de prendre des duvets. Ils sont également équipés de « chaussons » pour l'intérieur.

COVID-19 : mesures exceptionnelles

Adaptation et contraintes Covid :

Compte-tenu des mesures sanitaires édictées pour lutter contre la propagation du virus, des modifications sont susceptibles d'être apportées aux conditions d'hébergement et de restauration prévues au cours de nos séjours pour la saison 2021. Les séjours en itinérance sont ainsi susceptibles d'être transformé en séjour en étoile dans le cas où certains refuges seraient contraints de rester fermés. Dans ce cas, nous vous avertirons dès que possible des changements occasionnés.

Annulation et Covid :

Si nous (ROC ECRINS) sommes contraints d'annuler un séjour du fait d'événements exceptionnels et inévitables

ROC ÉCRINS - 6 rue du Chlorate - Zone Les Sablonnières - 05 120 L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE - .

Tél : 04 84 13 14 08 <https://www.roc-ecrins.com> roc.ecrins@gmail.com

ROC ÉCRINS ORGANISATION - Eurl au capital de 8 000€ - Garantie financière : Groupama Assurance-Crédit-contrat n°4000718199/0 - Immatriculation ATOUT FRANCE : IM005230003 - R.C.P : HISCOX contrat n°HA RCP0399794 - Code APE 7912Z - RCS de GAP SIRET : 979 424 918 00014 - N°TVA intracommunautaire : FR42 979 424 918

qui empêcheraient le bon déroulement du séjour (confinement...), nous vous proposerons un avoir du montant des sommes que vous auriez versé, ou bien un remboursement des sommes payées, sans dédommagement supplémentaire (articles L.211-14 et R.211-10 du Code du tourisme) ;

Dans le cas d'une annulation de votre part d'une réservation sur un séjour dont le départ est maintenu, les retenues prévues par nos conditions de vente s'appliquent. Attention, les circonstances personnelles du voyageur (raison professionnelle, maladie...) ne permettent pas d'invoquer l'annulation sans frais au titre des circonstances dites « exceptionnelles et inévitables ».

Encadrement

Vous serez encadrés par un Accompagnateur en montagne diplômé du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif d'Alpinisme. Il sera équipé suivant le massif, d'une radio VHF reliée au standard des secours, ou d'un téléphone satellitaire ou d'un téléphone cellulaire. Il aura également une trousse de premiers secours. Vous serez équipés de matériel de sécurité (DVA, pelle et sonde) et vous apprendrez à vous en servir au cours d'un petit exercice.

Assurances

Tout participant à un stage ROC ÉCRINS doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle. En tant qu'organisateur de voyages nous possédons notre propre assurance responsabilité civile professionnelle. **Pour pouvoir participer à l'un de nos stages, il est impératif que vous soyez couvert** (frais de secours et de rapatriement) en cas d'incident ou d'accident survenant au cours de ce stage. Il vous appartient de bien vérifier les garanties proposées par votre contrat d'assurance personnel. Si vous ne possédez pas déjà une telle assurance, vous pouvez souscrire au contrat d'EUROP ASSISTANCE spécialement adapté à nos activités, lors de votre inscription. Le montant de l'assurance « ASSISTANCE » couvrant le rapatriement, les frais de secours et de recherche, représente 2,3% du prix du séjour. L'assurance « ANNULATION » couvrant l'annulation et la perte de bagages, représente 3,7 % du séjour.

Si vous achetez les deux assurances, vous serez également couvert en interruption de séjour. Attention, l'assurance annulation ne peut être souscrite que le jour de votre inscription.

Hébergement

Vous serez hébergés en pension complète dans un gîte confortable et calme en chambre de 2 à 4 personnes. Repas à base de produit locaux et de saison. Cuisine traditionnelle.

Pour la dernière nuit, Serge le gardien du **refuge de l'École** vous accueille dans une belle salle commune agrémentée d'une cheminée. La terrasse plein sud invite à la sieste. Le refuge surplombe la haute vallée de Freissinères offrant une vue imprenable sur la tête de Gramusat. Un grand dortoir spacieux, des douches chaudes et des repas consistants vous attendent.

Si vous souhaitez arriver la veille, nous pouvons vous réserver une nuitée supplémentaire, option à préciser sur la fiche d'inscription.

Transport et Bilan Carbone

Les transferts depuis le lieu de rendez-vous jusqu'au départ des randonnées seront assurés avec le véhicule ROC ÉCRINS. Si celui-ci n'est pas disponible, les transferts seront assurés par le guide avec son véhicule personnel. Pour celles et ceux venant en voiture nous pourrions être amenés à vous demander d'utiliser votre véhicule.

Rendez-vous

Heure du rendez-vous:

8:30

à la gare de **L'Argentière-les Ecrins** (commune de L'Argentière-La Bessée, 05120, Hautes-Alpes) le lundi matin (ou bien le dimanche soir à 18h30 pour ceux qui veulent arriver la veille). Le guide vous accueille et vérifie votre matériel.

Accès

Le Pays des Ecrins est très bien desservi.

La SNCF assure des liaisons directes et quotidiennes depuis Paris, Marseille et Grenoble jusqu'à la gare de Briançon et l'Argentière-la-Bessée.

ATTENTION : la gare du Pays des Ecrins s'appelle "L'Argentière les Ecrins". Il faut bien préciser au moment de votre réservation le nom complet de la gare, sinon vous risquez d'obtenir un billet pour la gare de "l'Argentière" en Savoie.

- Liaison TGV, Paris-Turin. Descendre à Oulx puis navette (www.linkbus-alps.com) jusqu'à Briançon et l'Argentière
- Liaison TGV, Paris-Valence ou Paris-Grenoble avec correspondances en bus (www.vfd.fr -04 76 60 47 08)
- Trains de nuit depuis Paris et le grand Est. Renseignements www.sncf.fr
- Depuis Nice, Marseille ou Gap, lignes régulières en bus (www.autocars-scal.fr - 04 92 51 06 05)

Si vous souhaitez venir en voiture,

- Depuis le Nord , Autoroute A48 jusqu'à Grenoble, puis empruntez le Col du Lautaret (RN91). Rejoindre Briançon ou l'Argentière en direction de Gap. Vous entrez dans le Pays des Écrins dès Saint-Martin de Queyrières.
- Par l'Italie, Autoroute A43 de la Maurienne par le tunnel du Fréjus, puis col de Montgenèvre.
- En venant du Sud, Autoroute A51 jusqu'à La Saulce, puis direction Briançon (RN 94). Vous entrez dans le Pays des Écrins dès La Roche de Rame.

Prix

tous les tarifs

nbe participants	prix par personne
5	570,00 €
6	570,00 €
7	480,00 €
8	480,00 €

Le prix comprend:

- L'encadrement par un accompagnateur en montagne diplômé d'Etat. La prise en charge de ses repas
- L'hébergement en pension complète en gîtes de montagne (pique-nique le midi)
- La mise à disposition des raquettes de randonnée à neige

Le prix ne comprend pas:

- Le pique nique du premier jour et vos vivres de courses
- Les frais à caractère personnel : boissons, apéro...
- **Les assurances** responsabilité civile, rapatriement et annulation
- **L' acheminement** jusqu'au lieu de rendez-vous et depuis le lieu de séparation.

ROC ÉCRINS - 6 rue du Chlorate - Zone Les Sablonnières - 05 120 L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE - .

Tél : 04 84 13 14 08 <https://www.roc-ecrins.com> roc.ecrins@gmail.com

ROC ÉCRINS ORGANISATION - Eurl au capital de 8 000€ - Garantie financière : Groupama Assurance-Crédit-contrat n°4000718199/0 - Immatriculation ATOUT FRANCE : IM005230003 - R.C.P : HISCOX contrat n°HA RCP0399794 - Code APE 7912Z - RCS de GAP SIRET : 979 424 918 00014 - N°TVA intracommunautaire : FR42 979 424 918

Modalités d'inscription

Pour vous inscrire :

- remplissez le **formulaire de pré-inscription** en ligne
- Suite à la validation de votre inscription de notre part (places disponibles et validation par notre guide référent), vous recevrez par email **un contrat de réservation**. Il présente le détail de votre réservation ainsi que le calendrier et les modalités de règlement.
- A réception de ce contrat, vous disposez de 4 jours pour effectuer **le règlement de l'acompte d'un montant de 30%** suivant les modalités qui y figurent.
- **L'inscription définitive n'est prise en compte qu'à réception du paiement de l'acompte.**
- **Le solde est à régler 45 jours avant la date de départ**
- Dans le cas d'une inscription à moins de 45 jours du départ, le montant total de la réservation devra être réglé à réception du contrat de réservation suivant les modalités qui y figurent.